

Le jeudi, tout est permis à l'école Jean-Baptiste Couture...

Du CE2 au CM2, les élèves de l'école Jean-Baptiste Couture ont passé leurs permis les jeudis 3 et 10 juin.



Depuis la rentrée des vacances de printemps, les CM2 ont appris à se servir d'internet avec leur maitresse, Madame Portier. Le maréchal des logis chef Villain et Cédric Allais, le policier municipal de Saint-Aubin-sur-Mer ont complété cette formation le jeudi 3 juin : les CM2 ont ainsi pu tous obtenir dans la matinée leur permis internet.



L'après-midi, c'était au tour des CE2 et des CM1 de passer leur « permis piéton » : tous peuvent désormais se déplacer à pied en toute sécurité.

À l'issue de l'examen, M. Berty, maire de Saint-Aubin-sur-Mer, est venu remettre les « permis piéton » à chaque élève.

Depuis le 29 avril, les CM participent, chaque semaine, à un module d'apprentissage « vélo » avec Franck Lemonnier, éducateur sportif, afin d'être plus à l'aise sur leur vélo et d'apprendre à rouler en tenant compte des autres. Le 10 juin, les CM2 ont donc pu d'abord passer sereinement la partie « pratique » de leur « permis vélo », proposé par M. Allais, puis la partie « théorique » dans l'amphithéâtre.

Les CM2 recevront leur « permis vélo » le 5 juillet...



Tous les lauréats restent conscients, malgré l'obtention de leurs permis, des dangers qu'ils peuvent rencontrer sur internet comme dans la rue.